

Hommage à Rigobert BOULA

Parti trop tôt....

5 années au sein de l'OTL, et que de connaissances apportées.
Toujours au rendez-vous, toujours présent pour nous,
Mais le Seigneur t'as rappelé, trop vite, trop tôt.

Un Grand homme s'en est allé,
D'une simplicité, ça, tout le monde le savait...
Avec toute l'histoire d'une Ville tant aimée,
Déjà, un vide s'est installé.

Parti trop vite, rappelé trop tôt,
Tu t'en vas, Président, avec tes connaissances,
Discrètement, tout comme tu l'étais, Président...

Nous n'avons pas eu assez de temps, oui, vraiment,
Pour parler de ton savoir, toi qui chaque jour passais nous voir,
Et, nous avons mis trop de temps, avant de voir combien tu étais Grand
Et pourtant, toi, tu en avais du temps...

Parti trop vite, rappelé trop tôt,
Toujours souriant, malgré cette lourde gestion,
Gestion solo sans doute due à une équipe peut-être pas assez dispo,

Ne pourrait-on pas rattraper ce temps !!!
Afin que ton nom, ton grand coeur, ton combat, ne partent
déjà dans l'oubli,
C'est sûr, tu vas nous manquer, Président,
Puisque tu ne seras pas au rendez-vous de nos 5 ans...

Car, le Seigneur t'as rappelé trop vite, trop tôt ...
Mais sache « Misié Limè » comme certain t'appelait,
Que l'on ne t'oubliera jamais.

Pascale RAYMOND. 23.10.2007
Animateur Tourisme à l'Office
de Tourisme du Lamentin

Guide pratique du classement des meublés de tourisme

Engagée dans une démarche qualité, la FMOTSI a trouvé opportun d'éditer un document expliquant la nécessité du classement en meublés de tourisme.

En effet, les locations saisonnières, déclarées ou non, représentant une part importante de l'hébergement en Martinique, nous souhaitons que l'image que le client véhiculera sur son hébergement, soit une image de qualité, de confort et de sécurité.

Ce guide pratique du classement des meublés de tourisme a deux objectifs :

1 • Permettre au personnel des offices de

tourisme de renseigner sur l'importance du classement

2 • Inciter les propriétaires de logements non classés ou non déclarés à entamer la démarche



Infos flash

Affectation de Monsieur Harry CALABER à l'Office de Tourisme du Morne-Rouge

Démission de Monsieur Joël OZIER-LAFONTAINE qui était affecté à l'Office de Tourisme de Trinité

Directrice de publication : Micheline LOUISE ALEXANDRINE

Réalisation - Impression : Couleurs d'îles - Tél : 0596 42 09 79

Fédération Martiniquaise des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative

Groupe Pichevin II - Imm. Hildevert RDC A - B.P 491 97205 - Fort de France Cedex

Tél : 0596 63 18 54 - Fax : 0596 70 17 61

E-mail : fmotsi@wanadoo.fr - Site : www.otsi-martinique.fr



Conseil Général de la Martinique



Date de parution :
5 décembre 2007



INF'OTSI

Bulletin d'information de la FMOTSI

FÉDÉRATION MARTINICAISE DES OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE

N°6

"Une île qui sourit pour un touriste "accueilli"

Editorial



La parution de ce numéro 6 coïncide avec ce 1^{er} salon des professionnels du tourisme intitulé « **Bourse d'Echange de Documentation et de Produits Touristiques** », organisé par la FMOTSI.

Inscrit dans le cadre de la Démarche Qualité Collective mise en place pour le réseau des OTSI, ce salon a pour objectif de permettre aux OTSI et aux professionnels du tourisme de présenter et de découvrir tous les documents et éditions existants nécessaires à leur information et à une meilleure diffusion en direction des clients et du public en général.

Nous espérons que cet espace permettra à chaque professionnel de s'enrichir de toutes les informations apportées par les autres, d'établir des liaisons, de nouer des contacts puis de percevoir et présenter la Martinique avec ses meilleurs atouts.

Le PRESIDENT

Victor GRANDIN

Pour commencer l'année, le Conseil d'Administration, le personnel et le Président, souhaitent à tous une superbe année touristique

2008

Sommaire

→ P.1 Editorial - Sommaire

→ P.2 Temps forts

- Les 30^{èmes} Journées Gastronomiques de Sologne
- Assemblée Générale de la FMOTSI

→ P.3 Qualité

- Démarche Qualité Collective des OTSI de Martinique

→ P.4 Infos

- Guide pratique du classement des meublés de tourisme
- Décès de Monsieur Rigobert BOULA, Président de l'Office de Tourisme du Lamentin
- Infos flash

Les 30^{èmes} Journées Gastronomiques de Sologne

La MARTINIQUE était l'invitée d'honneur aux Journées Gastronomiques de Sologne les 27 et 28 Octobre 2007.

Toute la ville de Romorantin-Lanthenay avait mis les petits plats dans les grands ; la Martinique a présenté :

- des décors de vitrines
- des défilés de confréries à l'issue de la messe
- des expositions
- des menus spéciaux mijotés par les restaurants
- des animations folkloriques
- et autres animations

Outre le fait de promouvoir la Martinique en tant que « Destination Gastronomique », les objectifs d'une telle manifestation étaient de montrer ce qui se fait déjà en matière d'événements gastronomiques et de valoriser plusieurs facettes du produit touristique :

- Culture (à l'exemple de la prestation du groupe « Baryl Band du Lorrain et le ballet « Afwo Karayb », qui avaient fait le déplacement).

- Gastronomie (avec l'organisation d'un concours de décor de table sur le thème « un dîner antillais destiné à mettre en valeur l'art de recevoir ») et les échanges de « savoir-faire » en matière culinaire lors des différentes soirées à thème antillais élaborés avec nos produits spécifiques.

- et les produits du terroir (avec la participation des différents prestataires qui avaient fait le déplacement : le « Monde de épices », « Bakwa Plus », les différents artisans de confiseries, la Société « Doux caprices », les artisans (en peinture sur verre et sur tissus), les différentes rumeries et le fleuriste de la « Roseraie BURNET ».

Lors de cette mission, Mesdemoiselles MONTOVERT et PINEL-FEREOL, agents administratifs de la FMOTSI, ont tenu le stand d'accueil en étroite collaboration avec le CMT et l'OSATOUR. L'ensemble des OTSI de Martinique étaient dignement représentés.

Assemblée Générale de la FMOTSI

L'Assemblée Générale de l'exercice 2006 de la FMOTSI s'est tenue le mercredi 14 novembre 2007 au CADM. Ont été votés, à l'unanimité des présents :

- le rapport d'activités 2006
- le rapport financier 2006
- le programme d'activité prévisionnel 2007
- le budget prévisionnel 2007.

Suite à l'élection du tiers sortant, le nouveau Conseil d'Administration de la FMOTSI se compose comme suit (hors membres de droit) :

- Monsieur Jean-Yves ADELE (OT Lamentin)
- Madame Eliane CHALONO-PERONNETTE (OT Fort-de-France)
- Monsieur Emile COPPET (OT Sainte-Anne)
- Monsieur Jean-Claude DELAGE (SI Morne-Vert)
- Monsieur Dominique DESTIN (OT Vauclin)
- Monsieur Victor GRANDIN (SI François)
- Madame Marie-Thérèse GROS-DESIRS (SI Marigot)
- Monsieur Alain GROS-DESORMEAUX (OT Vauclin)
- Monsieur Fernand HONORE (OT Sainte-Anne)
- Monsieur Christophe LUPON (OT Fort-de-France)
- Monsieur Roger LUTBERT (OT Saint-Pierre)
- Monsieur Jean-Luc MENCE (OT Ducos)
- Madame Jocelyne N'GUELA (SI Prêcheur)
- Monsieur Eric NOLEO (OT Saint-Joseph)
- Madame Bernadette RAMASSAMY (OT Morne-Rouge)
- Monsieur Richard PASTEL (OT Saint-Esprit)
- Monsieur José REINETTE (SI Grand-Rivière)
- Madame Michelle SAINTE-ROSE (OT Case-Pilote)

(Membres réélus

Nouveaux membres)

Démarche Qualité Collective des OTSI de Martinique

Création d'un Comité de Pilotage le 2 octobre 2007 composé comme suit : FMOTSI, DRT, CMT, Conseil Général, Conseil Régional.

Le principe de la démarche collective proposée par la FMOTSI est :

1 - la déclinaison pour la Martinique du site intranet d'évaluation nationale et sa mise à disposition des OTSI qui le souhaitent. Cet outil permet aux structures de :
réaliser leur diagnostic par rapport aux exigences du référentiel national
identifier leurs écarts
se situer par rapport au réseau des OTSI
mettre en place leur plan d'action individuel
assurer le suivi de son plan d'action et mettre en place un processus d'amélioration continue
bénéficier de tous les documents téléchargeables sur le site et des mises à jour

Il permet à l'administrateur du site, en l'occurrence la FMOTSI :
d'assurer le suivi de l'ensemble des plans d'action du réseau
de bénéficier de la synthèse des résultats du réseau par rapport à des engagements communs
d'identifier des actions correctives collectives à mettre en place
de rajouter des exigences spécifiques à la Martinique qui préciseraient ou complèteraient les engagements nationaux

2 - un organigramme du projet
Cet organigramme fixe le rôle de chacun des acteurs depuis le niveau institutionnel : Etat, Région, Département, FMOTSI, jusqu'au niveau local avec la mise en place du Groupe de Travail Local Qualité.

3 - l'accompagnement par un cabinet spécialisé et la formation des personnels :

Le Cabinet Cotille Développement a pour mission d'assurer les formations nécessaires à la mise en place de la démarche aussi bien au niveau du réseau qu'au niveau de la FMOTSI. Pour la FMOTSI, l'animatrice qualité désignée est Madame Yvelise MONTOVERT.

Ce principe permettra à terme de rendre le réseau autonome et d'intégrer régulièrement de nouvelles structures qui bénéficieront de l'expérience des OTSI plus avancés dans la démarche et de l'accompagnement de l'animatrice.

Le cabinet a en outre une mission de sensibilisation de l'ensemble des acteurs et d'identification d'actions correctives collectives prioritaires à mettre en place.

4 - un engagement formel des structures qui souhaitent intégrer la démarche :

Il faut rappeler que la démarche est volontaire, que les structures qui la rejoignent n'ont pas d'obligation de demander la marque Qualité Tourisme, mais s'engagent à respecter les mêmes engagements et la même méthodologie de mise en œuvre.

L'une des premières actions à effectuer : « maîtrise par les OTSI de l'information touristique de leurs territoires ». En effet, les missions de base déléguées par les collectivités locales aux OTSI sont au minimum l'accueil et l'information des visiteurs. Pour assurer ces missions, l'OT doit absolument recenser et connaître l'ensemble de l'offre touristique de sa destination. Il est également indispensable que cette offre touristique soit ensuite partagée au niveau du réseau pour permettre au personnel des OTSI de jouer son rôle de conseiller en séjour qui ne se limite pas à diffuser une offre exhaustive locale, mais bien de donner aux visiteurs une réponse personnalisée à ses besoins.

Cette réponse ne se trouve pas obligatoirement sur le territoire de compétence statutaire de l'OTSI d'où la nécessité l'utilisation d'une base de données touristique partagée qui répond au format national d'échanges de données touristiques TOURINFRANCE. Il permet également, associé à un logiciel d'enregistrement des demandes clients, de traiter l'ensemble des courriers, de disposer également de statistiques et d'un fichier qualifié qui permet ensuite les opérations marketing au niveau local, régional ou départemental.

Deux étapes :

- utilisation du site intranet pour la mise en place individuelle des OTSI de leur démarche qualité
- engagement dans la démarche collective.